

# Chauffeur livreur

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### Métiers apparentés

Chauffeur livreur véhicule léger  
Chauffeur livreur VUL  
Conducteur-livreur  
Conducteurs livreurs, coursiers  
Conducteurs livreurs, coursiers / Chauffeur livreur si salarié  
Conducteurs livreurs, coursiers / Coursier  
Conducteurs livreurs, coursiers / Livreur si salarié  
Livreur

### Codes

- **CITP88** : 8322
- **PCS-ESE 2003** : 643a
- **ROME1999** : 43 113
- **CITP2008** : 8322

## DESCRIPTIF

Le chauffeur livreur conduit un véhicule, le plus souvent léger (véhicule de moins de 3,5 tonnes), en vue d'effectuer la livraison ponctuelle ou régulière de produits (plats cuisinés, denrées alimentaires...matériaux plus volumineux sur palette) ou l'enlèvement de marchandises, généralement sur une courte distance. Il assure le chargement et le déchargement, parfois au moyen d'aide à la manutention. Il peut également organiser la tournée d'enlèvement ou de livraison, être chargé de l'encaissement ou de la prise de commandes.

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

### Aspects sociologiques :

Données DARES\* 2012-2014 sur les « **conducteurs de véhicules** » dont font partie les chauffeurs livreurs.

- 773 000 personnes exercent la profession de : routiers, chauffeurs livreurs, conducteurs de véhicules légers et conducteurs de transport en commun.
- Parmi lesquels on compte **216 000 conducteurs livreurs sur courte distance**

sexe : métier très majoritairement masculin (90%) ;

tranches d'âge : moins de 30 ans :14% des postes ; plus de 50ans : 31% des postes ;

type de contrat : le CDI reste la référence : 83% des conducteurs de véhicules ;

mobilité plutôt modérée ;

les horaires de travail « atypiques » sont fréquents pour l'ensemble des conducteurs de véhicules : 42% travaillent de nuit , 62% le samedi et 34% le dimanche ;

56% déclarent travailler plus de 40 heures / semaine.

*\*Chiffres DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) 2012-2014 issus du document : **Les portraits statistiques des métiers 1982-2014** publiés dans « Synthèse.Statistique » 2015*

### Formation professionnelle :

Permis B en cours de validité.

Titre professionnel de conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger (arrêté du 17 novembre 2004)


25% ont un CAP ou BEP dans le transport, manutention, magasinier (enquête emploi, Insee, 2012-2014)








### Evolution de carrière

responsable d'équipe ,chef de quai

## CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES




### Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
dépôt					
entrepôt et plateforme logistique 	espace de travail avec circulation piéton véhicule	concevoir des voies de circulation			
		dégager des voies de circulation			
		matérialiser des allées de circulation			
		équiper les engins et véhicules de détecteurs-avertisseurs de recul ou de paniers			
		porter des EPI phosphorescents type brassards			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			traumatisme par accident de circulation en entreprise		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
quai de chargement, déchargement 	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	ambiance thermique inconfortable				
	éclairage éblouissant 	concevoir un éclairage adapté 	facteur accidentogène		
			fatigue visuelle		
	éclairage insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	- espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
réserve-zone de stockage	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
magasin de commerce	contact avec la clientele generant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	contact regulier avec le public				
domicile du client	espace de travail inadapté à l'activité				
	espace de travail d'accès physiquement difficile				
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
voie de circulation (rue avenue..)	gaz d'echappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 64 		
	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
milieu urbain	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
milieu inter-urbain	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

## Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
très tôt le matin	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
très tard le soir 	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles de la vigilance 		
travail de nuit 	travail de nuit >270h/an 				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit 
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recherche de troubles du sommeil
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos (travail de nuit) 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur la chronobiologie 			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés 			
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			troubles du sommeil 		
			troubles de la vigilance 		
			facteur accidentogène		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
fluctuation hebdomadaire de la charge de travail	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
délais de livraison à respecter	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
travail géré seul	isolement psychologique 	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	manquer de moyens ou de temps pour faire un travail de qualité				
	surcharge de travail ressentie				recherche d'une souffrance psychique
		veiller à la gestion des volumes de travail			







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
contact avec les clients 	humeur des clients générant une charge mentale particulière 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions				
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
organisation du travail par géolocalisation					
contrôle informatisé du travail					



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
caractéristiques organisationnelles liées à l'entreprise utilisatrice					






## Tâches





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
organiser la tournée d'enlèvement ou de livraison des marchandises					
déterminer l'itinéraire le mieux adapté					
préparer le chargement en fonction de l'ordre de la livraison à effectuer	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
charger et décharger un véhicule utilitaire	nuisances du chauffeur-livreur				établir la fiche de poste du chauffeur-livreur
		ordonnance de prévention - chauffeur-livreur			
		établir un protocole de sécurité entre transporteur et entreprise d'accueil			
		conseils chauffeur livreur Covid-19			
	posture du corps entier				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			arthropathies		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
conduire un Véhicule Léger 	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		Utiliser des véhicules appropriés 			






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		
	posture assise 				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires 		
			arthropathies		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			RG 57 (attention : liste limitative)		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
conduire de nuit	contrainte de la conduite de nuit 	organiser des pauses			
		géolocalisation du véhicule			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
renseigner le bordereau de livraison					
faire le plein de carburant	carburants (cf produits)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

## Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
véhicule léger de livraison					
GPS					


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
boitier électronique de signature (PDA)					
téléphone mobile 					
diablot de manutention					
transpalette manuel	écrasement du pied	choisir un transpalette adapté 	écrasement de la cheville et du pied		
	effort de poussée et de traction				recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
					recherche des pathologies cardiaques et/ou vasculaires
		proposer une formation action PRAP 			
		choisir du matériel de manutention adapté 			
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			accélération de la fréquence cardiaque		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
camion frigorifique	température froide intérieure 				recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		organiser le travail au froid 			
		Porter des gants de protection contre le froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		conseils de prévention - protection cutanée 			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		afficher le logo basse température			
		mettre en place la CAT face à l'hypothermie			
		informer les salariés (grand froid)			
			effets chroniques liés au froid 		
			facteur accidentogène		
			hypothermie		
			inconfort thermique lié au froid		

## Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PUBLICS					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
clients	humeur des clients générant une charge mentale particulière 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
PRODUITS, MATERIAUX					
marchandises transportées					
denrées périssables					
carburants 	fioul (carburant diesel)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			cancérogène catégorie 2		
	gaz de petrole liquefie (lpg, gpl...) 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	syndrome ébrieux ou narcotique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
	essence (SIR)				recherche de syndrome psycho-organique
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		substituer les produits mutagènes catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			RG 4		
			RG 4 bis		
			cancérogène catégorie 1B		
			mutagène catégorie 1B		

## Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue de travail au logo de l'entreprise					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue personnelle souvent portée	salissures des tenues	faire fournir la tenue de travail (par l'entreprise)			
		adapter sa tenue de travail			
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
chaussures de sécurité					
chaussures de ville					
gants de manutention					

## EN SAVOIR PLUS

### Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160

- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

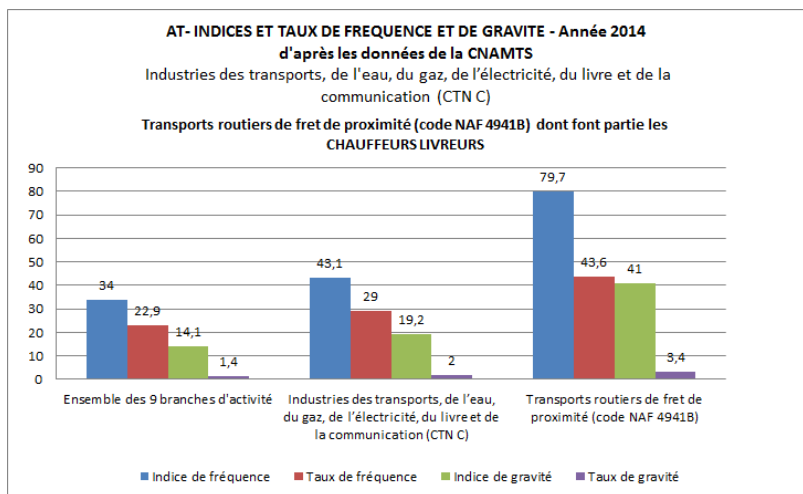
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

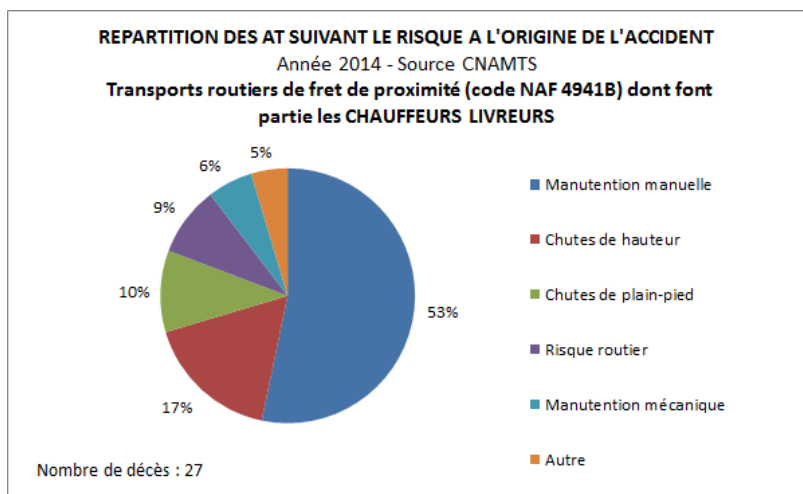
3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- [Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail \(liste limitative\)](#)
- [Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes \(liste limitative\)](#)

Statistiques accidents du travail année 2014 "Transports routiers de fret de proximité (code NAF 4941B) dont font partie les CHAUFFEURS LIVREURS :



**Attention :** depuis 2016, les statistiques disponibles sur le site de la CNAMTS sont établies conformément au modèle européen SEAT. Désormais la répartition des AT ne se fait plus selon "l'élément matériel en cause" mais selon "le risque à l'origine de l'accident".



**AT-MP : NOMBRE ET EVOLUTION**

Année 2014 – Source CNAMTS

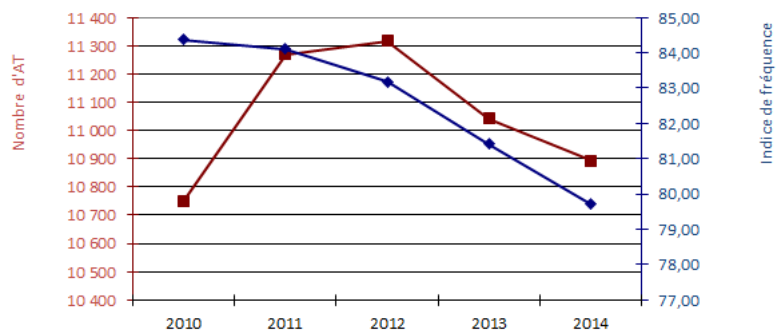
**Transports routiers de fret de proximité (code NAF 4941B) dont font partie les CHAUFFEURS LIVREURS**

	Nombre	Evolution 2014/2013	
Accidents de travail	10 892	-1,4%	↘
Accidents de trajet	472	0,2%	→
Maladies professionnelles	242	3,4%	↗
Nombre de salariés	136 638	0,8%	→

**EVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA FREQUENCE DES AT**

Année 2014 - Source CNAMTS

**Transports routiers de fret de proximité (code NAF 4941B) dont font partie les CHAUFFEURS LIVREURS**



## Caractéristiques exceptionnelles

Mots clés:

conduite, livraison, manutention, coursier, véhicule léger , risque routier

Caractéristiques exceptionnelles:

Le chauffeur livreur peut également être amené à effectuer l'entretien courant du véhicule.

## Glossaire métier

tournée, chargement, déchargement, enlèvement de colis, bon de livraison.

## Conclusions

Le chauffeur livreur est soumis aux contraintes posturales et à la manutention de charges ;il a des contraintes organisationnelles liées aux délais, à la circulation routière et au stationnement . il peut aussi avoir une certaine autonomie durant sa journée de travail.

## Règlementation

- Convention collective IDCC 16 "transports routiers et activités auxiliaires de transports" 21 décembre 1950
- Arrêté du 17 novembre 2004 relatif au titre professionnel de conducteur (trice) livreur (se) sur véhicule utilitaire léger.

## Références bibliographiques

-INRS. Transport routier de marchandises : vigilant à l'arrêt comme au volant. ED 826.Paris;2006.60 pages.

-INRS. Arrimage des charges sur les véhicules routiers. ED 759. Paris;2008.80 pages.

-CNAMTS. Chargement, transport et déchargement de combustibles solides, fioul domestique et gazole. Recommandation R 452. PARIS;2011.7 pages. (accessible sur « ameli.fr » )

-CRAMIF. Chauffeurs-livreurs. Aide à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels. DTE 177. PARIS;2003.35 pages. (accessible sur les sites de l'ARACT et de la CRAMIF

## ADRESSES UTILES

Ministère des transports

Fiche métier FMP issue de la **FMP Chauffeur livreur** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>